CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E46912** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2026**

ÉDITÉ LE **08/01/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1982
Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 324 667 344 000 26

Siret : **324 667 344** **00026**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5421374-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 116056298

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 116056298

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **MATE**

RUE NEWTON
ZA LES OUDAIRIES
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Téléphone : 02 51 37 11 59 **Fax :** 02 51 37 74 56
Portable : 06 35 09 05 56

Site Internet :
E-mail : contact@mate-energie.fr

Responsabilité légale :
BERTIN LUDOVIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHARRIER FABRICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/12/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	02/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.